

Le piège si connu du bouc-émissaire ! article paru dans 24 Heures du 10 novembre 2010

Les assauts sont continus contre l'Etat social, ce qui crée une situation d'insécurité. AVS, chômage, AI, 2^e pilier sont soumis à des diminutions de prestations proposées par une droite musclée qui vole au secours des grandes banques sans leur demander de comptes, refuse toute réglementation de la grande finance ou des salaires des grands managers, accepte sans sourciller une flexibilisation accrue des conditions de travail, parle de caisses vides de l'Etat et de projets d'économie.

Pour endormir le bon peuple pendant que ces basses œuvres sont entreprises, offrons-lui des bouc-émissaires ! La méthode de focaliser sur des boucs-émissaires pour détourner les citoyens des vrais problèmes ne date pas d'hier : juifs dans les années 30, italiens et espagnols dans les années 70 avec les initiatives Schwarzenbach, musulmans en 2009 et, en 2010, les criminels étrangers ici, ou les Roms en France. Ne soyons pas dupes !

Un crime est un crime, et les crimes doivent être punis. Si l'on considère les individus comme égaux, on ne peut pas appliquer pour le même crime un droit différent et ce, parce qu'un individu est de nationalité différente. Développer un droit parallèle basé sur la nationalité est inadmissible, je voterai deux fois NON. Seule concession, préférer le contre-projet dans la question subsidiaire au cas où les deux projets devaient être acceptés permet d'assurer que chaque crime sera jugé pour lui-même.

Rappelons que cette initiative dite « des moutons noirs » a été l'instrument de campagne de l'UDC lors des élections fédérales 2007. Depuis, les responsables de la crise financière s'en sortent sans grand dommage, mais les attaques contre l'Etat social sont incessantes !

Les assurances sociales permettent à chacun de vivre décemment lorsque l'âge, un accident, une maladie, une invalidité, ou encore un manque d'emploi ne lui permet plus de travailler. Elles contribuent à une meilleure répartition des revenus et développent la solidarité entre les assurés, dans le respect de la dignité et de la liberté. L'Etat doit garantir un financement pérenne des assurances sociales, et assumer ses tâches, aussi par des rentrées fiscales justes et équitables. C'est là qu'intervient l'initiative fiscale ; elle touche ceux qui déclarent 250'000.-fr /an de revenu imposable ou une fortune imposable de plus de 2 millions. Elle vise à

- **stopper les abus de la concurrence fiscale** entre les cantons et les communes qui se disputent les multimillionnaires à coups de cadeaux fiscaux, entraînant des pertes de recettes dont les revenus inférieurs paient la facture ;
- **en finir avec des taxations dégressives absurdes et assurer plus de justice** entre les fortunes et revenus élevés et ceux qui le sont moins, et entre les cantons et les communes ; la spirale de la sous-enchère fiscale sera interrompue.

En 2004, 4% des contribuables détenaient 54,5% des richesses, mais depuis 15 ans le pouvoir d'achat des bas et moyens revenus n'a fait que baisser et les conditions de travail se précarisent: le nombre de travailleurs intérimaires a passé de 70 000 à 210 000 personnes...

Ne nous trompons pas de combat, votons pour plus de justice et de solidarité.

Josiane Aubert, conseillère nationale